



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 6 AOÛT
2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Henri Wapistan	Maire
Madame Stéphanie Landry	Conseillère
Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Monsieur François McKinnon	Conseiller
Madame Renée Lapierre	Conseillère
Madame Lyne Hounsell	Conseillère

ÉTAIT ABSENT :

Monsieur Mathieu Vigneault	Conseiller
----------------------------	------------

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

Nathalie Boudreault	Adj. directrice générale
---------------------	--------------------------

1. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19H01.

2. MOMENT DE RÉFLEXION

Le moment de réflexion est fait par le maire, monsieur Henri Wapistan. Celui-ci agira à titre de président de la séance.

**3. RÉOLUTION N° 2024-141
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA
SÉANCE DU 6 AOÛT 2024 : ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en tenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

**4. RÉOLUTION N° 2024-142
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9
JUILLET 2024 : ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2024 tel que rédigé.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 6 AOÛT
2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**5. RÉSOLUTION N° 2024-143
RADIO COMMUNAUTAIRE CKNA / RENOUELEMENT DE
LA CARTE DE MEMBRE 2024-2025 : AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;

QUE l'administration municipale procède au renouvellement de la carte de membre de la radio communautaire CKNA, au coût de 20,00 \$, pour la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

**6. RÉSOLUTION N° 2024-144
DIRECTION RÉGIONALE DES SERVICES JUDICIAIRES DE
LA CÔTE-NORD / ENTENTE DE LOCATION 2024-2025 :
AUTORISATION**

ATTENDU que l'entente liant la Cour du Québec et la municipalité de Natashquan relative à la location des locaux de l'édifice municipal prend fin en août 2024;

ATTENDU que les deux parties désirent reconduire l'entente pour la période s'échelonnant d'octobre 2024 à août 2025;

ATTENDU l'acceptation par les parties des ajustements proposés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

D'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, la nouvelle entente.

**7. RÉSOLUTION N° 2024-145
LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS DANS
LES MUNICIPALITÉS (LERM) / MISE EN PLACE D'UN
PROCESSUS DE DISCUSSION AVEC LE CONSEIL DE
BANDE DE NUTASHKUAN: NOMINATION D'UNE
MANDATAIRE**

Le maire, Henri Wapistan, inscrit sa dissidence sur ce point.

ATTENDU le désir du conseil municipal de Natashquan d'entamer des discussions sur la situation qui prévaut en regard de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM) qui stipule que les réserves sont considérées comme faisant partie des territoires municipaux;

ATTENDU la situation démographique des communautés concernées qui défavorise une gestion pleinement autonome de la municipalité de Natashquan par ses citoyens - contribuables;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 6 AOÛT
2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

ATTENDU la volonté de faire valoir le caractère distinct des deux communautés; la municipalité locale et le conseil de bande de la communauté autochtone;

ATTENDU le souhait de préserver les bonnes relations existantes dans le respect du sentiment d'appartenance de chaque communauté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à la majorité;

D'autoriser madame Stéphanie Landry, mairesse suppléante, à entamer des discussions avec les membres du conseil de bande de Nutashkuan, pour et au nom de la municipalité de Natashquan, en vue d'une éventuelle entente bipartite reposant sur un consensus de non-ingérence dans le cadre des élections municipales.

**8. RÉSOLUTION N° 2024-146
PRÉPOSÉ À L'EAU POTABLE / AJUSTEMENT DES
VACANCES 2023 ET 2024 : AUTORISATION**

La conseillère Lyne Hounsell nomme son conflit d'intérêts et se retire des délibérations sur ce sujet.

ATTENDU le contrat de travail de monsieur Denis (J) Landry, préposé à l'eau potable, à l'entretien ménager et à la coordination du camping municipal;

ATTENDU l'importance de conserver l'équité des conditions de travail entre les employés municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à ajuster le nombre de semaines de vacances auxquelles à droit monsieur Denis (J) Landry pour les années 2023 et 2024.

D'autoriser l'administration municipale à apporter les correctifs au contrat de travail de monsieur Denis (J) Landry en tenant compte de la parité des conditions offertes aux autres membres du personnel municipal.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 6 AOÛT
2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**9. RÉSOLUTION N° 2024-147
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE GILLES-VIGNEAULT /
EMBAUCHE D'UNE PRÉPOSÉE : AUTORISATION**

ATTENDU l'appel de candidatures paru le 11 juillet 2024 afin de combler le poste de préposé.e à la bibliothèque municipale Gilles-Vigneault ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'embauche de madame Thérèse Coquelin au titre de préposée à la bibliothèque à raison de 10 heures par semaine selon les conditions et modalités déterminées.

**10. RÉSOLUTION N° 2024-148
ADMINISTRATION MUNICIPALE / EMBAUCHE D'UNE
ADMINISTRATRICE À LA DIRECTION GÉNÉRALE:
AUTORISATION**

ATTENDU l'appel de candidatures paru le 10 juillet 2024 afin de pourvoir un poste à l'administration générale;

ATTENDU les candidatures reçues avant la date limite fixée au 2 août 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à embaucher madame Annick Latreille, au titre de directrice générale adjointe, à raison de 35 heures par semaine, selon les conditions et modalités déterminées.

D'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat entre les parties assorti d'une clause de probation de trois mois, incluant les annexes.

**11. RÉSOLUTION N° 2024-149
COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ: AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 juillet 2024 et en autorise le paiement.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 6 AOÛT
2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**12. RÉSOLUTION N° 2024-150
COMPTES À PAYER – AÉROPORT: AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 juillet 2024 et en autorise le paiement.

13. COMPTES PAYÉS ET CHÈQUES CONCILIÉS

Les membres du conseil ont reçu la liste des chèques conciliés et la liste des comptes payés du mois de juillet 2024, avec un récapitulatif des opérations monétaires par Accès D.

14. BALANCE DE VÉRIFICATION

Les membres du conseil ont reçu la balance de vérification, à titre d'information, et de suivi.

15. CORRESPONDANCE

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance, le cas échéant, et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les élus ont répondu aux questions qui leur ont été posées.

**17. RÉSOLUTION N° 2024-151
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

QUE la séance soit levée à 19H44.

Henri Wapistan
Maire

Denis Landry
Directeur général